

À savoir

Le ministre espagnol de l'Intérieur a appelé samedi à offrir une "solution européenne (au) problème de l'immigration", les gardes-côtes espagnols ayant secouru en deux jours plus de 1200 migrants en mer. Les médias espagnols ont diffusé les images frappantes de groupes de migrants africains qui ont débarqué directement sur des plages touristiques, sous le regard des estivants. L'Espagne est devenue cette année la première porte d'entrée des migrants clandestins en Europe, dépassant l'Italie.

Six migrants, dont trois enfants, en provenance de Turquie, se sont noyés ce week-end au large de l'île grecque de Lesbos, après que leur bateau a coulé. Certaines victimes étaient turques, a indiqué dimanche matin l'agence de presse turque Anadolu.

■ Etats d'Afrique et de l'UE discutent de la situation migratoire en Méditerranée ce lundi à Genève.

■ Le plan européen pour débarquer des personnes secourues en Afrique du Nord ne fait pas l'unanimité.

L'Europe, toujours plus loin des réalités migratoires

Eclairage Maria Udrescu

Ce lundi, les Etats européens et africains qui entourent la Méditerranée sont attendus à Genève pour prendre à bras-le-corps le phénomène migratoire. Ou plutôt, pour tenter de réduire les tensions et la confusion qui règnent depuis un mois entre les deux continents. Fin juin, les leaders européens, pris dans

une profonde crise politique, décidaient, en plus de multiplier les centres (fermés) sur le territoire de l'Union européenne (UE), d'externaliser la question migratoire, soit de débarquer des personnes secourues en mer également en Afrique du Nord. Une idée sensible, mais que l'UE vante comme celle de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et du Haut-commissariat des réfugiés de l'Onu (HCR) – qui participent aussi aux discussions

ce lundi.

Mais les "plateformes de débarquement" à la sauce européenne respecteraient-elles au pied de la lettre la proposition de l'OIM ? A regarder les vagues détails publiés lundi dernier par la Commission européenne, les Vingt-huit y ont apporté leur grain de sel pour rassurer leurs troupes politiques et opinions publiques, au point de laisser au second plan les enjeux du terrain. A l'aide d'acteurs impliqués dans l'aide et l'accompagnement des migrants, "La Libre" fait le point sur les questions et contradictions des projets de l'UE.

1 Pourquoi l'OIM propose une coopération régionale en Méditerranée ?

Eugenio Ambrosi, directeur régional de l'OIM pour l'Union européenne, est formel : la situation en

Méditerranée ne peut plus durer. En 2018, une personne sur 19 tentant la traversée vers l'Europe y a trouvé la mort, contre 1 sur 38 sur la même période de 2017. Début juillet, 1 000 personnes avaient péri dans ce cimetière maritime. Pendant ce temps, les Etats membres, à commencer par l'Italie, sont en passe de fermer leurs ports aux navires transportant des migrants rescapés.

L'OIM voudrait donc voir les pays qui "partagent l'espace méditerranéen et ont un intérêt commun à mieux y gérer la situation", se serrer les coudes. Les Etats côtiers – comme l'Espagne, l'Italie, Malte, Chypre ou encore le Maroc, la Tunisie, l'Egypte, l'Algérie – devraient assumer leurs responsabilités et opérer dans leur zone de recherche et de sauvetage définie par le droit international. Et surtout, y coordonner leurs activités.

Une fois secourus, les migrants seraient débarqués dans le port sûr le plus proche qui peut être défini au cas par cas. "Un pays peut être en général sûr, mais avoir à un moment des capacités d'accueil saturées", précise M. Ambrosi.

2 Parle-t-on de centres de détention ?

Les personnes seraient donc dirigées de part et d'autre de la Méditerranée, puis accueillies, enregistrées et triées – entre migrants ayant droit à une protection internationale et ceux à renvoyer dans leur pays – dans des structures financées entièrement par l'UE. "Nous avons de l'argent, des centaines de millions", a insisté une source de l'UE.

Côté européen, tout porte à croire qu'il s'agira de centres fermés, condition presque *sine qua non* pour convaincre les Etats membres d'en accueillir sur leur sol. Mais pour ce qui est des "plateformes de débarquement" africaines, la question est plus difficile à

trancher. *“L’OIM ne soutiendra pas et ne gèrera pas ces structures s’il s’agit de centres fermés. On y sera juste présents pour s’assurer que les droits humains sont respectés”*, met en garde M. Ambrosi.

Et c’est là que le bât blesse: *“On n’arrive déjà pas à faire respecter les droits de l’homme dans les hotspots situés sur les îles grecques et italiennes. Comment pourra-t-on s’assurer de leur respect par les pays tiers?”*, s’interroge Bahia Zrikem, d’Oxfam. Aurélie Ponthieux, experte de la migration pour Médecins sans frontières, renchérit: *“A Lesbos, les gens ne sont théoriquement pas enfermés, mais vivent dans des conditions de détention dramatiques. La logique du triage rapide des migrants avec de l’argent européen ne fonctionne pas.”*

3 L’absence de politique migratoire européenne, un maillon faible

De toute manière, les Etats africains ne se bousculent pas au portillon pour coopérer avec l’UE – c’est un euphémisme. Le Maroc et la Tunisie ont déjà exprimé leur refus catégorique d’accueillir des “centres de tri”. C’est qu’à voir l’obsession de l’Union pour verrouiller coûte que coûte ses frontières, les pays tiers craignent de devenir ses sous-traitants. L’exemple du Niger, seul pays africain coopérant activement avec l’UE, ne donne pas l’eau à la bouche

Certes, l’UE s’engage à financer ces “plateformes de débarquement”, avec la promesse de réinstaller sur le territoire européen les réfugiés et d’organiser les retours pour les autres. Pour encourager les Etats membres à remplir leur part du contrat, la Commission leur propose même 10 000 euros par personne réinstallée depuis l’Afrique. Mais le manque d’une politique migratoire européenne laisse l’accueil à la merci de la bonne volonté des Vingt-huit.

Les Européens ne lésineront pas sur les moyens pour “convaincre” les pays africains de faire acte de foi. *“Nous avons le Fonds fiduciaire pour l’Afrique comme force d’influence. Nous dépensons beaucoup d’argent pour le développement africain, ce partenariat doit respecter les intérêts des deux parties”*, insiste une source européenne.

En enlevant les fioritures du langage diplomatique, cela signifie que la générosité européenne exigera désormais une contrepartie.

4 Une obsession pour les “appels d’air” décalée de la réalité

Le document de la Commission précise aussi que les plateformes de débarquement seraient situées loin des points de départ vers les côtes européennes et que, “pour éviter un appel d’air (*pull factor*), les possibilités de réinstallation ne seraient pas accessibles à toutes les

personnes débarquées ayant besoin d’une protection internationale”. Cela pourrait signifier que les personnes pouvant légitimement prétendre au statut de réfugié qui tenteraient de rejoindre l’Europe illégalement risquent de ne plus être éligibles à la réinstallation sur le Vieux Continent. *“Nous devons briser le modèle des passeurs”*, déclare une source européenne.

On est loin, observe M^{me} Ponthieux, de l’idée de l’OIM qui voulait que les Etats membres offrent une alternative réelle aux passages par voie maritime, comme les regroupements familiaux, les visas humanitaires.

Selon le responsable d’OIM, *“trop d’accent est mis sur cette idée de pull factors. Les conditions qui poussent les gens à quitter leur pays sont bien plus fortes qu’un supposé facteur d’attraction. Ils savent bien ce qui pourrait leur arriver en Méditerranée. L’idée que les ONG attirent les migrants, ou facilitent le travail des passeurs est ridicule. Les trafiquants ne s’intéressent pas de savoir si les migrants vont être sauvés, ils sont payés avant que le bateau atteigne les côtes”*.

Et d’ajouter: *“Si une personne a droit à une protection internationale, vous ne pouvez pas la pénaliser à cause des moyens qu’elle a essayé d’utiliser pour l’obtenir.”*

5 Quid des migrants économiques ?

Le mot “retour” figure pas moins de dix-huit fois sur les quatre pages des documents de la Commission concernant les centres de contrôle et les plateformes de débarquement. C’est dire si les Etats membres pensent que leur “salut” réside dans le renvoi accéléré des personnes n’ayant pas droit à une protection internationale (migrants économiques) dans leur pays d’origine.

Or, dans les faits, les procédures de retour prennent du temps. Ce qui est *“non seulement normal, mais la preuve d’un système encadré par la loi. Vous avez le devoir, en tant que pays civilisé, d’assurer la dignité du processus de renvoi”*, précise M. Ambrosi, qui salue déjà le rythme actuel. En 2017, près de 50 000 personnes ont été renvoyées dans leur pays d’origine depuis l’UE et 30 000 depuis le nord de l’Afrique.

“Ces gens fuient des pays de l’Afrique subsaharienne qui rencontrent énormément de défis de développement. Avec un plus grand pourcentage de retours, vous pouvez vous vanter devant vos opinions publiques de combattre la migration illégale. Mais inonder ces pays d’origine en y renvoyant frénétiquement des personnes aggrave les facteurs qui ont poussé à la base ces gens sur les routes”, ajoute le directeur régional de l’OIM.

6 Et si certains ne rentrent pas dans les cases prévues ?

Entre les réfugiés et les migrants économiques, existent aussi des personnes vulnérables, que ce soit de par leur âge (les mineurs) ou les horreurs vécues durant leur traversée, et qui ne peuvent donc pas être directement renvoyées dans leur pays. Le document européen se limite à prévoir des “solutions locales” temporaires pour ces personnes. *“Mais elles resteraient où exactement ? Dans les centres de débarquement où la mobilité sera réduite ? Dans le pays ? Avec quel type de protection ? L’accueil des migrants n’est pas le même en Tunisie, en Algérie, au Maroc et en Egypte”*, s’inquiète M^{me} Zrikem.

Selon l’OIM, le plan européen échoue à saisir la complexité des populations migratoires. *“On aurait voulu que ce document présente plus d’options et ne se limite pas à dire : ‘on a deux groupes, des réfugiés, des migrants économiques, toi tu vas là, toi tu vas là. Et hop ! Tout est réglé...’”*, regrette M. Ambrosi.